

Des bouquins pour s'évader

PRISONS. Récemment installée à La Réunion, l'association "Lire pour sortir" va à la rencontre des détenus pour les initier et les inciter à la lecture. Un bol d'air et un effort intellectuel qui valorise les prisonniers.

Derrière les barreaux, les mots. Depuis le mois d'octobre, l'association "Lire pour sortir" organise son installation à La Réunion, avec trois conventions de partenariat signées avec chacun des établissements pénitentiaires de l'île. Sa mission : valoriser la lecture auprès des détenus en leur proposant des sélections de livres et un accompagnement bénévole dans cet exercice parfois nouveau pour ce public particulier.

Créée en 2014 en métropole, elle s'active déjà dans 14 établissements français, avec 1 300 prisonniers touchés et 2 800 livres lus. « Nous proposons un catalogue assez fourni, classé par thèmes et niveaux de difficulté, que nous accompagnons d'une biographie de l'auteur et d'une fiche de lecture que doit remplir le détenu. Ce dernier peut être

aidé par un bénévole pendant ou après la lecture, pour échanger sur le livre et arriver à une bonne compréhension », explique Anna Mellul, responsable de l'antenne réunionnaise de l'association.

Celle-ci a été sollicitée par la coordinatrice culturelle des prisons de l'île, qui souhaite valoriser la lecture auprès des détenus.

Depuis octobre, il a fallu trouver des bénévoles, les former et adapter le catalogue à la population carcérale réunionnaise en y ajoutant des œuvres du fond local. Aux côtés de classiques du roman, du théâtre, de la BD ou de la poésie française, les prisonniers trouveront ainsi des livres d'auteurs réunionnais et de l'océan Indien choisis avec la Direction des affaires culturelles océan Indien (DAC-OI).

Des rencontres avec des auteurs locaux ainsi qu'un projet

d'atelier d'écriture sont également en cours d'élaboration. Les premières remises de livres avaient lieu hier à la maison d'arrêt de Saint-Pierre, où 21 volontaires se sont déjà montrés intéressés. Le centre de détention du Port compte, lui, 11 inscrits. Le centre de Domenjod découvrira le catalogue cette semaine.

LES JAP APPROUVENT

« Avec les fiches de lecture à remplir, le détenu montre ce qu'il a compris du livre, ce qu'il a ressenti comme émotions », précise Anna Mellul. En amont, le détenu est guidé dans son choix, en fonction de son niveau de langage et de compréhension. Le but n'est pas de "piéger" le lecteur avec des œuvres trop difficiles d'accès. « Après, il n'y a pas de limite sur le nombre de livres à emprunter dans l'année. »



L'association Lire pour sortir a remis leurs premiers livres à des détenus saint-pierrois (photo d'illustration CdC).

Mais, outre le bol d'air intellectuel que peut offrir la lecture, praticable à tout moment de la journée, il y a une véritable incitation judiciaire à cet effort. « L'association délivre une attestation pour chaque lu, qui peut être produite comme

un critère d'appréciation pour les remises de peines décidées en commission d'application », rappelle la responsable.

Les juges d'application des peines réunionnais se seraient d'ailleurs montrés particulièrement enthousiastes à l'idée de développer

ce programme sur l'île. À terme, l'association espère toucher 10 à 15% de la population carcérale réunionnaise et développer des actions de lutte contre l'illettrisme.

Sébastien Gignoux